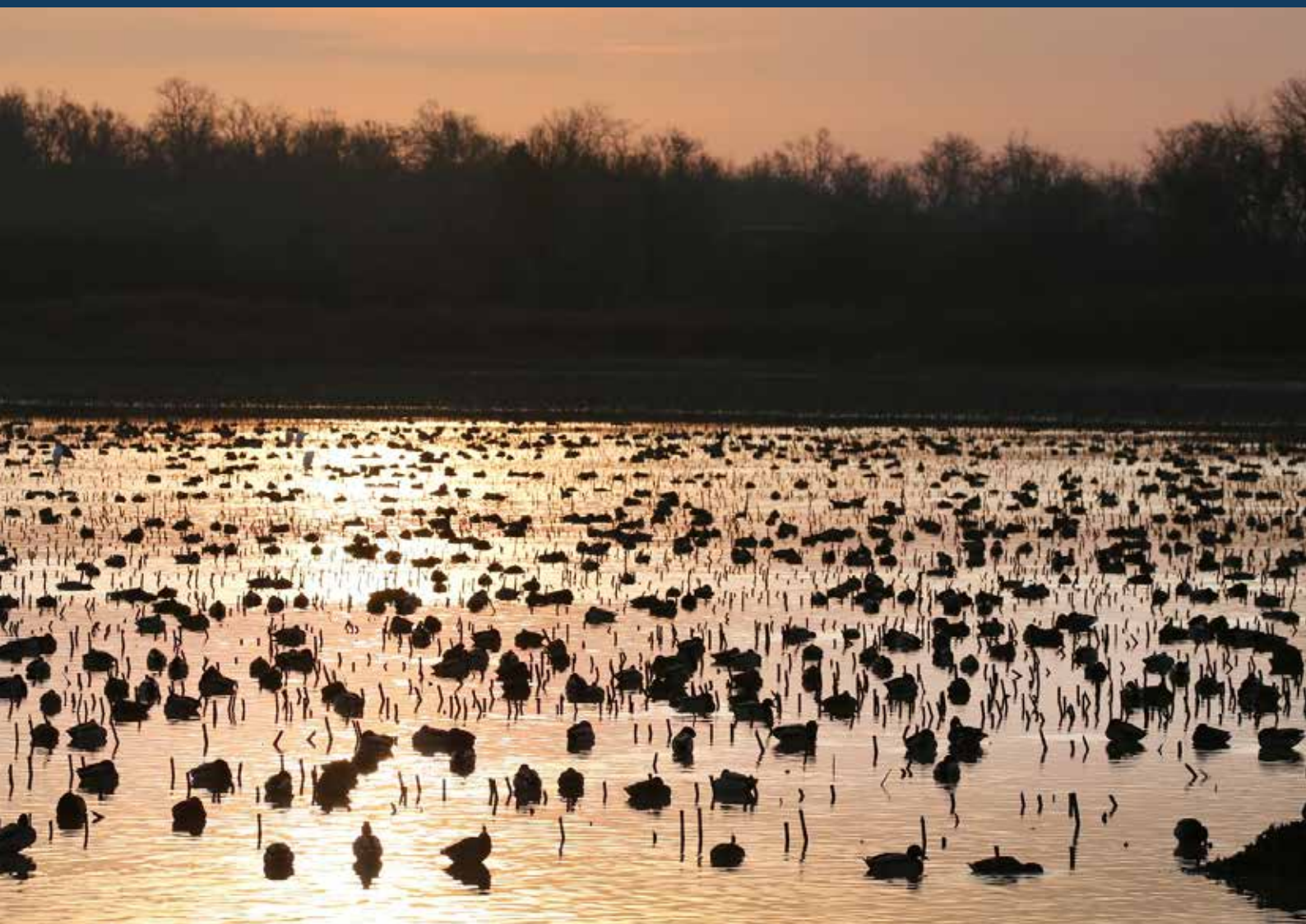


ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'AIN

Lancement des animations nature



Vendredi 2 février 2024



« Aujourd'hui, grâce à l'appui de notre politique Espaces Naturels Sensibles, le Département de l'Ain célèbre la réconciliation de l'homme avec son milieu, ponctuée de prévention, de respect des espaces naturels et de vigilance à leurs égards. Et notre plan Nature et Biodiversité vise à préserver notre patrimoine naturel grâce à la gestion, la restauration et la mise en valeur de sites naturels remarquables. Aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, 40 associations et collectivités locales aindinoises se mobilisent pour proposer, tout au long de l'année, des animations, pour que l'homme apprenne à respecter la nature. »

Marie-Christine Chapel, Vice-présidente du Département de l'Ain déléguée au tourisme, au patrimoine et à la culture



« Le CEN Rhône-Alpes agit pour préserver la biodiversité des territoires de façon dynamique et contribue à l'atténuation du changement climatique par la gestion et la restauration de ces espaces naturels. Pour nous, proposer des animations sur le patrimoine naturel permet de mobiliser les citoyens de chaque territoire autour des services rendus par la nature et susciter en eux l'envie de s'engager et les moyens de la préserver. »

Yves François, Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



Cette année, le lancement du calendrier des animations nature se fait au cœur de la Dombes, labellisée Ramsar en 2023. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), qui propose de nombreuses animations nature tout au long de l'année dans le département, ouvrira la saison avec un exemple d'animation dans l'observatoire de l'étang du Grand Birieux (propriété de l'Office français de la biodiversité). Durant tout le mois de février, en Dombes et ailleurs dans l'Ain, des animations nature sont proposées dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides.

Espaces naturels sensibles de l'Ain

Des animations toute l'année !



Vendredi 2 février 2024, à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides, le Département de l'Ain et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) dévoilent les animations nature qui rythmeront l'année 2024. La 9^e édition du calendrier des animations nature de l'Ain rassemble cette année plus de 115 événements organisés par près de 40 associations et collectivités locales. Une carte touristique des sites naturels 2024 accompagne ce calendrier.



Un lancement sous l'égide de la Journée Mondiale des Zones Humides

Comme chaque année, le lancement du calendrier des animations se déroule dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides (2 février), une date symbolique qui correspond à la signature de la convention internationale sur les zones humides (convention de Ramsar, 1971). A cette occasion, à l'international, en France ou dans l'Ain, sont proposées des animations pour découvrir ces milieux entre terre et eau.

Ces milieux naturels sont de formidables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle clé dans la préservation de la qualité de l'eau et l'atténuation des effets du changement climatique. À l'image du label d'excellence « Site Rivières Sauvages », les zones humides d'exception peuvent bénéficier d'une reconnaissance internationale par le label Ramsar. Le Département de l'Ain s'est engagé pour accompagner la labellisation Ramsar de plusieurs de ces zones humides les plus emblématiques de son territoire. La Dombes a ainsi obtenu le label Ramsar en mars 2023 et deux autres projets (marais de Lavours, marais et tourbières des montagnes du Bugey) sont en cours d'instruction pour obtenir cette prestigieuse reconnaissance.

La Dombes, un site exceptionnel labellisé Ramsar

En mars 2023, la Dombes a été labellisée Ramsar. Cette distinction, obtenue sous l'impulsion d'acteurs locaux, de la Communauté de Communes de la Dombes et avec le soutien du Département, reconnaît la Dombes comme un site d'importance internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. Ses mille étangs, ses traditions séculaires, sa biodiversité incomparable en font effectivement un territoire unique à préserver et à valoriser.

Plus de cent animations proposées

Le calendrier des animations nature vous invite à découvrir l'exceptionnel patrimoine naturel du département de l'Ain. De nombreux événements sont proposés avec des formats variés pour s'adapter aux goûts de tous : observations de nuit, randonnées, chantier participatif, initiation à la pêche, kayak...

Les animations sont répertoriées par territoires : Val de Saône nord-Bresse-Revermont / Dombes-Val de Saône Sud / Côtière- Plaine de l'Ain / Haut Bugey / Bugey sud – Valromey / Pays de Gex – Valserine. Elles sont aussi présentées par dates et par communes. Dans l'Ain, 38 sites sont également accessibles en visite libre, avec des sentiers conçus pour accompagner la découverte du lieu en autonomie.



La politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Ain

Le département de l'Ain regorge de trésors naturels à découvrir. Ces espaces naturels sont très variés : alpages, forêts, prairies, marais, étangs, lacs, rivières... et même des dunes ! Ces sites accueillent diverses activités telles que l'agriculture, la pêche, la chasse, la randonnée et d'autres activités ludiques, sportives ou culturelles. Conscient des nombreuses richesses présentes sur son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des milieux naturels et des espaces naturels sensibles. La mise en oeuvre du « Plan Nature et Biodiversité » a déjà permis la labellisation de 40 sites en ENS, leur ouverture au public ainsi que la promotion des sports de nature.

Dans l'Ain, les ENS représentent plus de 15 500 hectares, soit environ 2% de la surface départementale et plus de 3 ENS sur 4 se distinguent par des caractéristiques humides.

Plus d'infos : <https://patrimoines.ain.fr>



CONTACTS PRESSE

• **Conseil départemental de l'Ain - Céline Moyne-Bressand**

tél. 04 74 32 33 44 • celine.moyne-bressand@ain.fr

• **CEN Rhône-Alpes - Pascal Faverot, chargé de projets communication**

tél. 04 72 31 84 50 • pascal.faverot@cen-rhonealpes.fr